

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2024

Le Conseil Municipal de la Commune du Chalard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme HUCHET Annick, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2024

PRÉSENTS : Mme HUCHET Annick, Maire – Mme GUEIDAN Laurette, 1^{ère} adjointe– M. EYMERY Frédéric 2^e adjoint – M. JARRY Jean-Jacques – M. BEYLIER Jean-Louis - Mme KOERTS Marjorie - M. GYURITS Alexandre.

EXCUSÉS : M. DRURY Robert – Mme GAUTIER-PEIXINHO Rosine - Mme DUPUY Fabiola - M. BONNAUD Guillaume (procuration à Mme GUEIDAN Laurette)

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. BEYLIER Jean-Louis

1. **Approbation du compte-rendu du conseil du 15/12/2023** – approuvé à l'unanimité
2. **Délibération portant sur l'actualisation de la participation à la protection sociale des agents.**
Adoptée à l'unanimité
3. **Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement.**
Adoptée à l'unanimité
4. **Délibération portant sur le renouvellement des conventions de mise à disposition de services entre la Communauté de communes et ses communes membres (période 2024-2025)**
Adoptée à l'unanimité
5. **Délibération portant sur la revalorisation des points d'indice de la rémunération de l'agent en charge de la gestion de l'agence postale.**
Adoptée à l'unanimité
6. **Délibération portant sur l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget.**
Adoptée à l'unanimité
7. **Résultats budgétaire 2023.**
Débat d'orientation budgétaire :
 - Tarifs municipaux 2024
Identiques à 2023 avec une proposition d'augmenter le tarif de la location de la salle des fêtes aux utilisateurs extérieurs à la commune de 10 €.
 - Taux des taxes directes locales – sans changement pour 2024

8. Travaux et Subventions 2024 :

- Achat parcelle B201 située à La Gare : 1500 € plus frais de notaire.

En fonction des résultats 2023, il est envisagé d'acquérir certains des éléments suivants :

- 6 barrières de sécurité pour fermer convenablement les manifestations.
- Un petit groupe électrogène. La commune possède depuis longtemps un groupe électrogène transportable avec le tracteur, mais il est difficilement utilisable pour les petits travaux car il faut être deux pour le déplacer. Un 1^{er} devis avait été fourni, d'autres devis sont à demander pour un modèle portatif et moins onéreux.
- Remplacement du tracteur-tondeuse, des devis seront demandés avec une éventuelle reprise de l'ancien sur lequel des réparations sont à prévoir (pneus, démarreur, panier, etc...)
- Renouvellement des tables de la salle des fêtes (tachées, certaines sont cassées). Il faudrait une vingtaine de tables, plusieurs devis sont en cours.
- Digitalisation du plan du cimetière : afin de respecter la réglementation, il est nécessaire pour la commune d'avoir un plan à jour et un règlement intérieur pour le cimetière. La digitalisation se fera par la société Cerig, et leur logiciel permettra de stocker les renseignements actualisés afférents à chaque concession, permettant ainsi plus de facilité à la gestion des concessions, et des travaux ayant lieu dans le cimetière.
- Achat de caisses pour le stockage des nouveaux verres de la salle des fêtes.
- Achat d'un four plus performant pour la salle des fêtes, le four à gaz actuel ne fonctionnant pas correctement malgré plusieurs interventions du prestataire de maintenance des appareils de cuisson.

Travaux :

- L'aire d'accueil multi-services : nous avons reçu l'avis favorable de l'ABF, et sommes dans l'attente du retour du permis d'aménager. Les travaux seront réalisés et la mise en place des équipements se fera avant l'été.
- Jardin du souvenir : La société Roc Eclerc reçoit notre commande début avril, les travaux devraient donc être réalisés d'ici le mois de mai.
- Remplacement des gouttières de la salle des fêtes et pose de récupérateurs des eaux pluviales. Une demande de subvention sera déposée pour le financement de ces équipements.
-

Voirie :

- Continuité de la réfection de la portion de route Gondandeix à Jean Roy par le SIVA.
- Intervention rue du Château d'Eau et aux Salesses afin de permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales.
- Point à temps : subventionné à 50% par le Département. Il est à noter que la cotisation au SIVA a augmenté de 7% (21 600€).

Travaux en régie :

Certains avaient été prévus l'année dernière mais n'ont pas pu être réalisés en 2023. Ils sont mis au programme 2024 :

- Avant-toits de la salle des fêtes, qui seraient faits en même temps que le remplacement des gouttières.
- Reprise du tour de l'estrade de la salle des fêtes.
- Remplacement des néons de la salle des fêtes par des LED (subvention par le Fond Vert à étudier).
- Remise en état et nettoyage du terrain de la salle des fêtes.
- Réfection des lavoirs.
- Aménagement d'une douche et vestiaire à l'atelier municipal, équipement obligatoire (voir compte-rendu de la visite de prévention du pôle prévention et santé au travail du CDG87 en date du 29/09/2022).

09. Questions diverses :

Broyeur pour les végétaux : Le SICTOM met à la disposition des communes un broyeur pour les végétaux. Nous allons le réserver pour 2 jours en mai, un jour pour les besoins de la commune, l'autre pour les habitants qui pourront venir broyer leurs déchets, et s'ils le souhaitent repartir avec les copeaux.

Repas des Aînés : Il y aura 56 convives. Nous commanderons des pains individuels auprès du Pain des Forges qui vient tous les vendredis sur le marché du Chalard.

Antenne Relais : Le planning est respecté, la clôture est posée. Les antennes Free et Orange seront posées cette semaine. La mise en service doit se faire au plus tard avant la fin de l'année.

Eclairage public : Un inventaire a été fait en août dernier par le SEHV sur notre parc, nous avons demandé un chiffrage pour le remplacement des luminaires qui ne sont pas en LED sur la commune. Le SEHV nous a encouragé à faire une demande subvention auprès du Fond Vert afin d'obtenir toutes les subventions auxquelles nous pouvons prétendre pour ce projet dont 45% du montant HT des dépenses sont pris en charge par le SEHV. En fonction du montant de la subvention accordée par le Fond Vert nous connaissons le reste à charge pour la commune et saurons si ce projet est réalisable financièrement.

Sécurisation de l'alimentation électrique alimentant le secteur de la salle des fêtes par ENEDIS : des travaux souterrains entre l'ancienne usine MICHAUD PHIPPS et le cimetière pour supprimer tout le réseau cuivre (financés par ENEDIS) seront exécutés avant l'été.

Compte-rendu fait le 22 février 2024

Jean-Louis BEYLIER



Le Maire,
Annick HUCHET

